



AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

Aux actionnaires d'Acasti Pharma Inc. (la « **Société** ») :

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ QUE l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires (l'« **assemblée** ») de la Société se tiendra au **Musée McCord**, situé au **690, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H3A 1E9, Canada, le 15 août 2017, à 13 h 30**, aux fins suivantes :

1. recevoir les états financiers de la Société pour l'exercice terminé le 31 mars 2017 et le rapport des auditeurs s'y rapportant;
2. élire les administrateurs de la Société (les « **administrateurs** ») pour l'année à venir;
3. nommer les auditeurs pour l'année à venir et autoriser les administrateurs de la Société à fixer leur rémunération;
4. examiner et, s'il est jugé approprié, adopter avec ou sans modification une résolution ordinaire approuvant, ratifiant et confirmant certaines modifications apportées au régime d'options d'achat d'actions de la Société, dans la version que le conseil d'administration de la Société (le « **conseil** ») a précédemment approuvée, comme il est décrit en détail dans la circulaire de sollicitation de procurations par la direction ci-jointe (la « **circulaire** »);
5. examiner et, s'il est jugé approprié, adopter avec ou sans modification une résolution ordinaire approuvant, ratifiant et confirmant l'octroi de 373 600 options d'achat d'actions ordinaires de la Société à certains membres de la direction et à certains membres du conseil, comme le conseil l'a précédemment approuvé et comme il est décrit en détail dans la circulaire;
6. examiner et, s'il est jugé approprié, adopter avec ou sans modification une résolution ordinaire approuvant, ratifiant et confirmant certaines modifications apportées au régime incitatif fondé sur des titres de capitaux propres de la Société, dans la version que le conseil a précédemment approuvée, comme il est décrit en détail dans la circulaire;
7. traiter toute autre question dûment soumise à l'assemblée ou à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement.

SIGNÉ À LAVAL, AU QUÉBEC, LE 13 JUILLET 2017.

PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

(signé) Jean-Daniel Bélanger

Jean-Daniel Bélanger
Secrétaire général

Les actionnaires peuvent exercer leurs droits en assistant à l'assemblée ou en remplissant un formulaire de procuration. Les administrateurs de la Société ont fixé au 28 juin 2017 la date de clôture des registres servant à déterminer les actionnaires qui recevront un avis de convocation à l'assemblée et qui y seront habilités à voter. Si vous ne pouvez assister à l'assemblée en personne, veuillez remplir, dater et signer le formulaire de procuration ci-joint et le retourner dans l'enveloppe fournie à cette fin. Les formulaires de procuration doivent être reçus par l'agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres de la Société, Services aux investisseurs Computershare Inc. (Attention: Proxy Department), 100 University Avenue, 9th Floor, Toronto (Ontario) Canada M5J 2Y1, au plus tard 48 heures (à l'exclusion des samedis, des dimanches et des jours fériés) avant le jour de l'assemblée. Les droits de vote afférents à vos actions seront exercés conformément aux instructions que vous aurez indiquées sur le formulaire de procuration et, en l'absence d'instructions, de la manière indiquée dans la circulaire.